

Bilan financier synthétique – 2015

Sommaire

Comment lire le bilan	p. 1
Synthèse des dépenses 2015	p. 2-3
<i>Répartition des dépenses par programme</i>	<i>p. 2</i>
<i>Répartition des dépenses par titre</i>	<i>p. 2</i>
<i>Répartition des dépenses entre Fonctionnement et Investissement</i>	<i>p. 2</i>
<i>Les subventions</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les dépenses inscrites au contrat de plan État / Région</i>	<i>p. 3</i>
Tableaux détaillés des opérations par programme	p. 4-8
<i>Création</i>	<i>p. 4</i>
<i>Patrimoines</i>	<i>p. 5-6</i>
<i>Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</i>	<i>p. 7</i>
<i>Livre et industries culturelles</i>	<i>p. 8</i>
Concours particulier pour les bibliothèques	p. 9

Les statistiques présentées de le bilan concernent les dépenses d'intervention hors rémunération du personnel.

Comment lire le bilan

La DRAC gère 4 programmes déclinés en actions et sous-actions :

- Programme 131 Création
- Programme 175 Patrimoines
- Programme 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
- Programme 334 Livre et industries culturelles

Distinction entre AE (autorisations d'engagement) et CP (crédits de paiement)

Les autorisations d'engagement (AE) constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées". Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'État. Les autorisations d'engagement sont le support de l'engagement de dépenses qui peuvent s'étaler sur plusieurs années, comme par exemple pour des investissements, dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs exercices.

Les crédits de paiement (CP) représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement". Ils sont le support de règlement de la dépense engagée au préalable. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales.

Contrat de plan État / Région (CPER)

Une partie des dépenses d'intervention de la DRAC est inscrite au CPER. Le contrat de plan est l'outil privilégié de la relation contractuelle entre l'État et la Région. Il traduit les priorités partagées par l'État, la Région et les autres collectivités.

Les crédits budgétaires gérés par la DRAC sont répartis en quatre titres :

Titre 3 : les dépenses de fonctionnement (FCT). Elles comprennent 2 catégories de dépenses : les dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel et les subventions pour charges de service public.

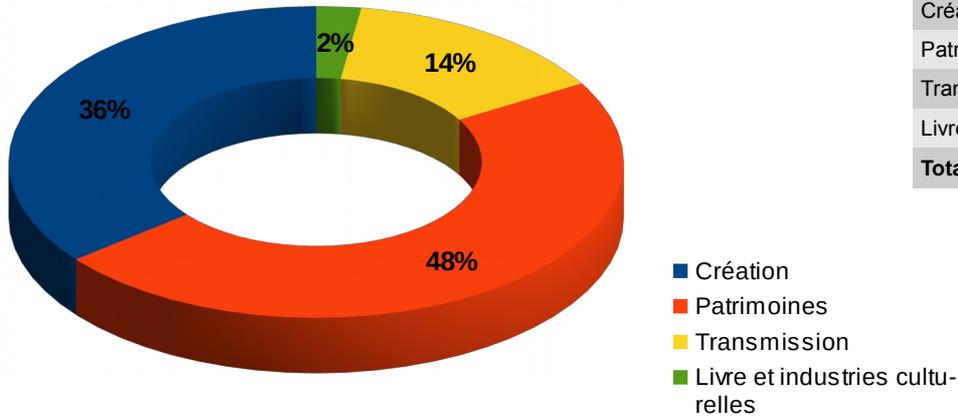
Titre 5 : les dépenses d'investissement (INV) : travaux sur les monuments historiques principalement mais aussi sur les équipements culturels labellisés (musées de France, structures labellisées du spectacle vivant ou des arts plastiques)

Titre 6 : les dépenses d'intervention : subventions destinées d'une part à soutenir les projets artistiques et culturels, le fonctionnement des structures culturelles ; d'autre part à restaurer les monuments historiques n'appartenant pas à l'État.

Synthèse des dépenses 2015

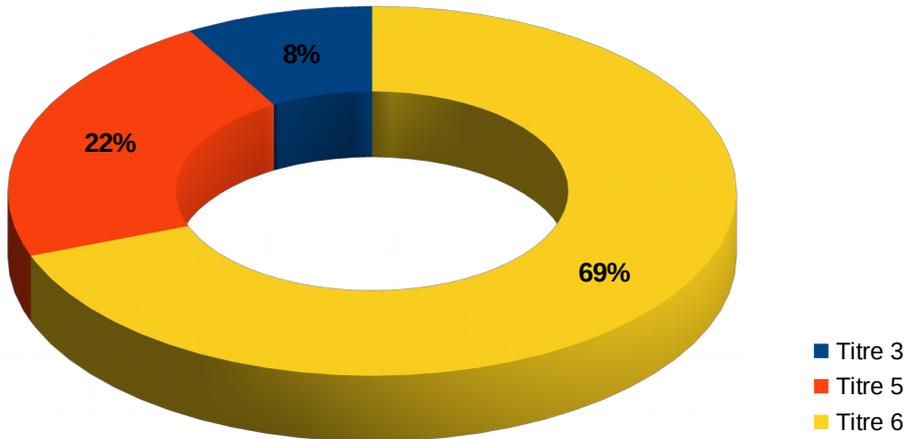
Les statistiques de cette partie du bilan portent sur les crédits de paiement (CP), c'est-à-dire les dépenses 2015

Répartition des dépenses par programme



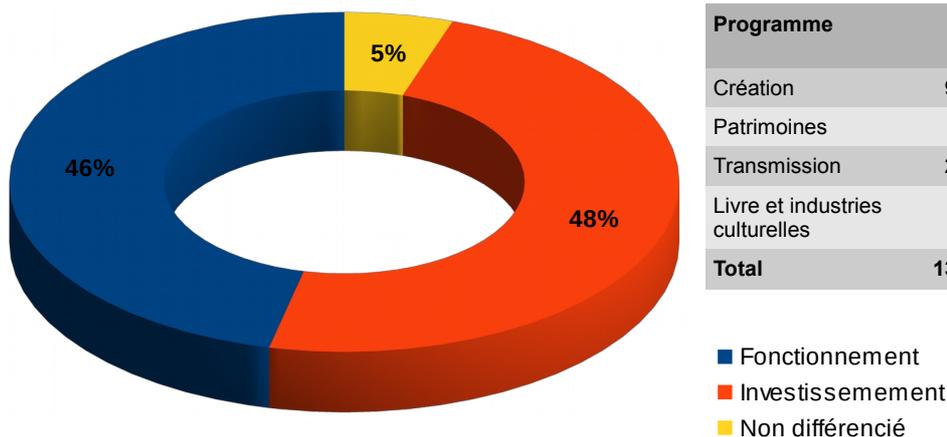
Programmes	Dépenses en €
Création	10 761 927
Patrimoines	14 360 820
Transmission	4 282 777
Livre et industries culturelles	707 092
Total	30 112 616

Répartition par titre



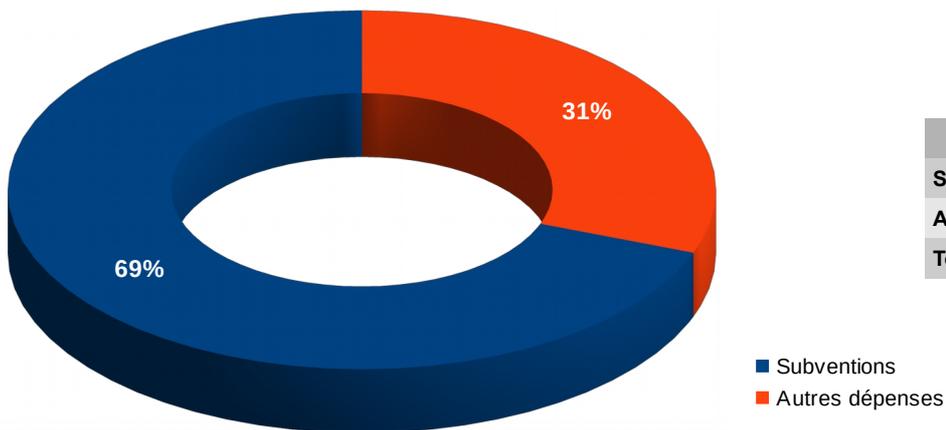
Titres	Dépenses en €
Titre 3	2 511 085
Titre 5	6 736 747
Titre 6	20 864 784
Total	30 112 616

Part du fonctionnement et de l'investissement



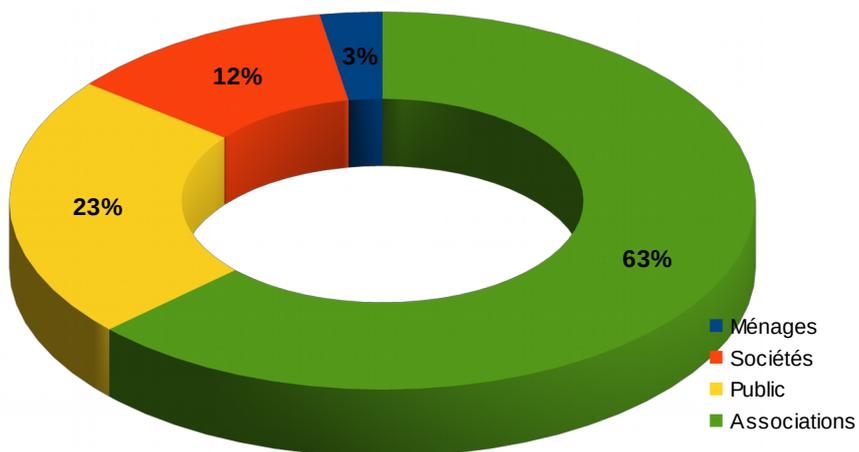
Programme	FCT	INV	Non différencié	Total
Création	9 812 598	949 329	0	10 761 927
Patrimoines	943 931	12 838 806	578 083	14 360 820
Transmission	2 696 356	773 610	812 811	4 282 777
Livre et industries culturelles	517 404	0	189 688	707 092
Total	13 970 289	14 561 745	1 580 582	30 112 616

Part des subventions dans les dépenses totales



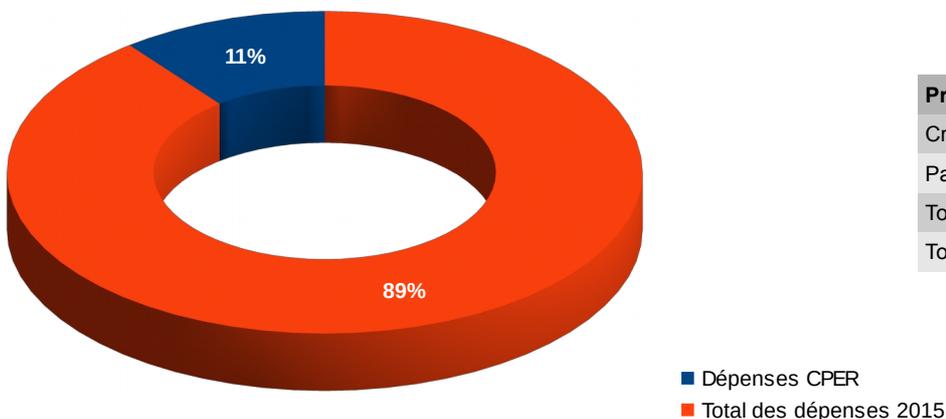
	Dépenses en €
Subventions	20 864 784
Autres dépenses	9 247 832
Total	30 112 616

Répartition des bénéficiaires de subventions par statut



Bénéficiaires	Dépenses en €
Ménages	562 421
Sociétés	2 442 129
Public	4 700 475
Associations	13 159 759
Total	20 864 784

Part des dépenses faites au titre du Contrat de Plan Etat / Région



Programme	Dépenses en €
Création	605 427
Patrimoine	2 938 176
Total dépenses CPER	3 543 603
Total des dépenses 2015	30 112 616

Programme 131 : Création

	Titre	AE	CP
Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant			
Soutien aux artistes et équipes artistiques			
Compagnies dramatiques (théâtre, cirque, arts de la rue, marionnettes)	T6 FCT	688 000	688 000
Compagnies chorégraphiques	T6 FCT	123 500	123 500
Ensembles musicaux et vocaux conventionnés	T6 FCT	560 000	560 000
Sous-total		1 371 500	1 371 500
Institutions et lieux de création et de diffusion			
Centres dramatiques nationaux et régionaux	T6 FCT	1 483 530	1 483 530
Centres chorégraphiques nationaux	T6 FCT	1 098 000	1 098 000
Opéras en région	T6 FCT	548 816	548 816
Scènes de musiques actuelles	T6 FCT	475 000	475 000
Lieux non labellisés	T6 FCT	112 000	112 000
Scènes conventionnées	T6 FCT	233 000	233 000
Scènes nationales	T6 FCT	3 393 890	3 393 890
Investissements immobiliers	T6 INV	270 512	196 232
Sous-total		7 614 748	7 540 468
Festivals et résidences			
Résidences théâtre/domaines connexes	T6 FCT	67 885	67 885
Résidences musicales	T6 FCT	12 500	12 500
Festivals musicaux	T6 FCT	23 000	23 000
Résidences pluridisciplinaires	T6 FCT	30 977	30 977
Sous-total		134 362	134 362
Total Spectacle vivant		9 120 610	9 046 330

Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts plastiques			
Arts plastiques			
Investissement	T6 INV / T3	378	605 427
Sous-total		378	605 427
Acquisitions et commandes publiques			
FRAC - acquisitions	T6 INV	130 000	130 000
Sous-total		130 000	130 000
Aides à la création et la diffusion			
Aides aux projets	T6 FCT	77 000	77 000
Aides individuelles à la création	T6 FCT	29 500	29 500
Allocations d'installation d'atelier	T6 FCT	1 000	1 000
Résidences arts plastiques	T6 FCT	4 000	4 000
Sous-total		111 500	111 500
Institutions et lieux de création et de diffusion			
Centres d'art conventionnés	T6 FCT	301 000	301 000
FRAC - fonctionnement	T6 FCT	550 000	550 000
Investissement immobilier	T6 INV	27 670	17 670
Sous-total		878 670	868 670
Total Arts plastiques		1 120 549	1 715 597

Total programme « Création »		10 241 159	10 761 927
-------------------------------------	--	-------------------	-------------------

Programme 175 : Patrimoines

	Titre	AE	CP
Patrimoine monumental			
Entretien des Monuments Historiques appartenant à l'Etat			
Objet mobilier	T3	194 170	297 212
Immeuble	T3	614 261	677 953
Sous-total		808 431	975 165
Restauration des Monuments historiques appartenant à l'Etat			
Etudes - Immeuble	T5	-8 799	21 013
Dispositifs de soutien MH	T5	-13 206	37 566
Immeubles	T5	4 337 691	4 052 742
Objets mobiliers	T5	13 287	17 916
Sous-total		4 328 973	4 129 238
Entretien des Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat			
Immeubles	T6 FCT	201 339	274 267
Objets mobiliers	T6 FCT	147 442	102 364
Sous-total		348 781	376 631
Restauration des Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat			
Immeubles classés publics	T6 INV	881 742	1 101 390
Sous-total		881 742	1 101 390
Restauration des Monuments historiques appartenant à l'Etat			
Immeubles	T5	96 227	1 538 668
Sous-total		96 227	1 538 668
Restauration des Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat			
Etude – Immeubles	T6 INV	60 787	41 676
Objets mobiliers	T6 INV	61 264	16 066
Immeubles classés publics	T6 INV	1 720 744	1 654 218
Immeubles inscrits publics	T6 INV	566 742	411 701
Immeubles classés privés	T6 INV	379 588	1 166 437
Immeubles inscrits privés	T6 INV	686 624	156 181
Sous-total		3 475 749	3 446 279
Promotion et diffusion du patrimoine monumental			
Promotion du patrimoine monumental	T6 FCT/INV	334 257	439 925
Organisation des événements publics	T6 FCT	492 300	492 300
Promotion du patrimoine photographique	T6 FCT	25 000	25 000
Sous-total		851 557	957 225
Total		10 791 459	12 524 596

Architecture			
Qualité architecturale, abords, secteurs sauvegardés et espaces protégés			
Travaux en espaces protégés	T6 INV	20 031	64 280
Etudes ZPPAUP-AVAP	T6 INV	76 188	25 259
Etudes secteur sauvegardé	T3	24 798	77 325
Sous-total		121 017	166 864
Promotion, diffusion et sensibilisation à l'architecture			
Villes et pays d'art et d'histoire	T6 FCT/INV	138 158	138 158
Structures de diffusion	T6 FCT	50 000	50 000
Organisation des événements publics	T3	107 000	107 000
Sous-total		295 158	295 158
Total		416 175	462 022

Programme 175 : Patrimoines

	Titre	AE	CP
Patrimoine des musées de France			
Musées de France - Construction, aménagement et entretien			
Investissement bâtiments	T6 INV		226 007
Sous-total			226 007
Recherche, connaissance, conservation, valorisation et promotion des collections			
Expositions	T6 FCT	154 300	154 300
Autres dispositifs de recherche et promotion	T6 FCT/INV	83 351	83 351
Restauration et conservation préventive	T6 FCT/INV	94 218	94 218
Sous-total		331 869	331 869
Acquisition et enrichissement des collections publiques			
Intervention (investissement)	T6 INV	25 000	25 000
Sous-total		25 000	25 000
Total		356 869	582 876

Patrimoine archivistique et célébrations nationales			
Recherche, connaissance, conservation, valorisation et promotion du patrimoine archivistique			
Commémorations et célébrations nationales	T6 FCT	33 500	33 500
Valorisation et préservation	T6 FCT	53 500	53 500
Sous-total		87 000	87 000
Archives territoriales - Construction, aménagement et entretien			
Travaux bâtiments d'archives	T6 INV	250 000	
Sous-total		250 000	
Total		337 000	87 000

Patrimoine linguistique			
Sensibilisation et développement des publics			
Sensibilisation et développement des publics	T6 FCT	18 000	18 000
Sous-total		18 000	18 000
Total		18 000	18 000

Patrimoine archéologique			
Recherche, connaissance et protection du patrimoine archéologique			
Centres d'étude et de conservation	T6 INV	113 342	36 135
Fouilles archéologiques programmées	T6 INV	334 510	340 150
Recherche, acquisition réserve archéologique	T6 INV	394 299	164 845
Dépôts archéologiques	T5	14 912	11 424
Sous-total		857 063	552 555
Promotion et diffusion du patrimoine archéologique			
Promotion patrimoine archéologique	T6 FCT	72 682	72 682
Sous-total		72 682	72 682
Promotion et diffusion du patrimoine archéologique			
Promotion du patrimoine archéologique	T6 FCT/INV		61 090
Sous-total			61 090
Total		929 746	686 326

Total programme « Patrimoines »		12 849 248	14 360 820
--	--	-------------------	-------------------

Programme 224 : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture

	Titre	AE	CP
Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle			
Bourses et aides	T6 FCT	48 615	48 615
Enseignement supérieur, insertion et formation professionnelle spectacle vivant (hors CPER)	T6 FCT	98 514	98 514
Enseignement supérieur, insertion et formation professionnelle – arts plastiques (hors CPER)	T6 FCT	402 968	402 968
Autres établissements d'enseignement supérieur	T6 FCT	105	105
Total		550 202	550 202

Soutien à la démocratisation et à l'éducation artistiques et culturelles			
Dispositifs partenariaux	T6 FCT	489 440	489 440
Projets fédérateurs	T6 FCT / INV	792 311	792 311
Actions cinéma	T6 FCT	208 200	208 200
Actions formation et documentation	T6 FCT	215 000	215 000
Programmes de sensibilisation	T6 FCT	123 142	123 142
Autres actions en faveur des pratiques amateurs	T6 FCT	263 420	263 420
Actions Culture/handicap	T6 FCT	16 800	16 800
Actions Culture/justice	T6 FCT	74 680	74 680
Actions Culture/santé	T6 FCT	35 630	35 630
Autres actions en faveur des publics spécifiques	T6 FCT	144 813	144 813
Lutte contre l'exclusion	T6 FCT	26 200	26 200
Nouvelles technologies et pratiques culturelles	T6 FCT / INV	20 500	20 500
Autres soutiens aux politiques territoriales	T6 FCT	311 660	311 660
Conventions territoriales	T6 FCT	120 000	120 000
Actions politique de la ville et monde rural	T6 FCT	117 169	117 169
Total		2 958 965	2 958 965

Fonctions support			
Fonctions immobilières	T3	17 483	8 053
Fonction formation	T3	13 333	13 783
Fonctions logistiques	T3 / T5	690 565	590 116
Action sociale	T3	64 591	64 693
Dépenses de personnel (hors rémunération)	T3	1 212	1 539
Fonction informatique	T3 / T5	100 090	95 425
Total		887 274	773 610

Total Programme « Démocratisation, transmission »		4 396 441	4 282 777
--	--	------------------	------------------

Programme 334 : Livre et industries culturelles

	Titre	AE	CP
Livre et lecture			
Développement de la lecture et des collections			
Aides à la création littéraire	T6 FCT/INV	40 000	40 000
Structures régionale du livre	T6 FCT	286 452	286 452
Actions en faveur des publics spécifiques	T6 FCT	76 000	76 000
Developpement de la lecture - Manifestations	T6 FCT	77 202	77 202
Coopération et mise en réseau	T6 FCT	15 000	15 000
Médiathèques (dont aides à l'emploi)	T6 FCT	6 000	6 000
Formation continue	T6 FCT	9 000	9 000
Préservation et conservation	T6 FCT/INV	2 188	2 188
Acquisitions – Biblioth. municipales et FRRAB	T6 FCT	14 450	14 450
Sous-total		526 292	526 292
Edition, librairie et professions du livre			
Librairies / Structures collectives de librairies	T6 FCT/INV	16 000	16 000
Maisons d'édition / Structures collectives d'édition	T6 FCT	5 000	5 000
Sous-total		21 000	21 000
Total		547 292	547 292

Industries culturelles			
Soutien dans le domaine du cinéma et protection du patrimoine cinématographique			
Structuration & aide aux réseaux et associations	T6 FCT/INV	81 500	81 500
Manifestations cinéma	T6 FCT	28 300	28 300
Résidences et aides aux projets innovants	T6 FCT/INV	50 000	50 000
Sous-total		159 800	159 800
Total		159 800	159 800

Total programme « Livre et industries culturelles »		707 092	707 092
--	--	----------------	----------------

Concours particulier pour les bibliothèques

Les crédits du concours particulier sont délégués, chaque année, par le ministère de l'Intérieur à la Préfecture de Région. La DRAC (conseiller livre et lecture avec, le cas échéant, l'appui de l'architecte conseil attaché au service Livre et lecture du ministère de la culture) apporte son expertise scientifique et technique aux projets et assure la gestion administrative et financière des dossiers. L'engagement comptable est assuré par la Préfecture de région.

Pour mémoire :

2 599 345 € en 2012

2 531 559 € en 2013

2 755 061 € en 2014

Chiffres clés 2015

40 opérations subventionnées sur **25 communes**

9 423 238 € = montant total prévisionnel des opérations hors taxe programmées en 2015

3 838 262 € = montant total des subventions État, soit 39,7% du total estimé des travaux

1 788 478 € = montant des subventions de l'État versées en 2015.

	Coût prévisionnel opération HT	Montant total subvention État	Subvention État 2015
Cher	18 925	6 624	6 624
Eure-et-Loir	1 850 514	837 393	511 153
Indre	1 579 352	646 963	158 309
Indre-et-Loire	4 557 510	1 813 626	891 658
Loir-et-Cher	1 122 557	412 716	99 794
Loiret	294 380	120 940	120 940
Total	9 423 238	3 838 262	1 788 478

Pour en savoir sur le concours particulier pour les bibliothèques 2015 :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Cartographie/Livre-Bibliotheques>